

# **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Séance du 04 juin 2018 à 20 H 00**

Date de convocation : 25 mai 2018

Présents : Mme Jacqueline Sollier, M. Roger Barré, M. Eric Théaudiere, M. Gérard Hirel, Mme Anne Cornu, Mme Martine Guérif, M. Guillaume Duval, M. Bruno Heudiard, M. Eric Duteil

Absents excusés : M. Stéphane Verger, Mme Jacqueline Caron, M. Louis Brillet

Absents : Mme Pamela Bigot, M. Stéphane Gicquel



✿ DESHERBAGE DU CIMETIERE : délibération n° 2018035

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'avec la mise en place du zéro phyto, il est désormais interdit d'utiliser du désherbant chimique dans le cimetière. Celui-ci étant recouvert d'herbe, elle a fait appel à l'entreprise Robin de Ercé-en-Lamée pour une intervention avec un désherbeur mécanique. Le coût est de 60 € l'heure.

Le résultat a été concluant et Madame le Maire propose de faire intervenir l'entreprise Robin trois à quatre fois la première année et ensuite ponctuellement selon le besoin.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'intervention de l'Entreprise Robin pour le désherbage mécanique du cimetière.

